

COMMUNIQUER SUR SON PROJET EUROPÉEN

■ **OBJECTIFS** : L'UE impose, pour tous les projets qu'elle finance, de mentionner son soutien, afin de rendre l'action de l'UE visible sur le terrain auprès des citoyens. Cette obligation de communication est à prendre en considération dès l'étape de montage du projet et tout au long de la vie du projet. Mais au-delà d'une obligation, elle peut constituer une opportunité. A la fin de la formation, les participants connaissent les règles en matière d'obligation de communication sur le financement de l'UE et sont capables de les appliquer concrètement pour leur projet.

■ **DURÉE** : 1 jour ■ **Tarif** : 400€/jour

Renseignements et inscriptions : iep-strasbourg-fc@unistra.fr



Responsable scientifique : Valérie LOZAC'H, Professeur des Universités en Science politique, Sciences Po Strasbourg

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- 1. Pourquoi communiquer ? Une obligation, mais aussi une opportunité.
- 2. Envers qui communiquer ? Un message différent pour chaque cible.
- 3. Quand faut-il communiquer ? Avant l'adoption du projet, après ; pendant la réalisation, à la clôture ; et après la fin de la période de financement ?
- 4. Comment et où ? Web, événements, impressions. Et les réseaux sociaux ?
- 5. Qui fait le boulot ? Une action collective.
- 6. Combien faut-il prévoir dans son budget ? Quelques idées des prix en matière de communication...

MÉTHODE

Apport de connaissances à travers une présentation illustrée par de nombreux exemples de projets cofinancés ces dernières années par les programmes de l'UE.

PUBLICS VISÉS

- Votre structure mène un projet financé par des fonds européens (FEDER, FSE, INTERREG, ...) et vous voulez collecter des idées d'actions de communication possibles et les planifier.
- Votre structure a l'intention de déposer un projet financé par des fonds européens (FEDER, FSE, INTERREG, etc.) et vous souhaitez connaître les règles pour pouvoir budgéter correctement ce poste de dépenses et planifier les actions à mener.

PRÉ-REQUIS

Avoir une idée de projet financé par des fonds européens, ou un projet qui vient d'être accepté.

INTERVENANTE

- Anne ROUESSARD (Europeanne.eu)
Formatrice et consultante en financements de l'UE, avec plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine

Sur demande, des dates peuvent être proposées

Université

de Strasbourg